

# *Saint-Quay-Portrieux* *passionnément*

avec

Thierry  
SIMELIERE



**Une équipe prête  
pour la gestion de Saint-Quay-Portrieux**



## Thierry Simelière

Maire sortant  
Conseiller départemental du Canton de Plouha  
Vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération sortant  
chargé de la Cohésion sociale, de la famille, de la santé et de la  
Convention territoriale globale (CTG)  
Médecin spécialiste de chirurgie viscérale et digestive retraité

*En mars 2020, vous avez fait le choix de renouveler notre mandat. Ces **six années** ont été **intenses** : d'abord marquées par la gestion de la crise du Covid lors des deux premières années, puis riches en réalisations à travers de*

*nombreux chantiers communaux ainsi qu'en événements culturels et sportifs. C'est la réussite d'une aventure collective, portée par une équipe municipale solidaire et loyale, appuyée par des services municipaux compétents et réactifs. C'est surtout votre réussite, habitantes et habitants de Saint-Quay-Portrieux, toujours présents et engagés à nos côtés. Dans la perspective de mars 2026, des femmes et des hommes nous ont rejoints, apportant des idées nouvelles pour constituer une équipe en grande partie renouvelée. Ils partagent nos valeurs et notre éthique, et souhaitent s'engager à nos côtés **au service des habitants**. Forts de notre expérience municipale, de notre dynamisme, de nos compétences complémentaires et des réalisations accomplies, nous sommes en capacité de poursuivre une gestion apaisée des affaires communales. L'accès aux soins, l'accès au logement, l'éducation et la jeunesse, la réponse aux besoins de la population ainsi que l'amélioration de notre cadre de vie demeurent au cœur de nos priorités.*

*La transition écologique, le développement économique avec la création d'emplois et l'augmentation de la population s'inscrivent pleinement dans une intercommunalité où Saint-Quay-Portrieux a su affirmer sa place. La rénovation de la commune se poursuivra afin de renforcer son rayonnement de station touristique et balnéaire, de ville portuaire, mais aussi de ville de congrès et de séminaires. Les services à la population, déjà performants, seront renforcés dans une ville vivante toute l'année, où chacune et chacun pourra s'épanouir à tous les âges de la vie.*

*Tout en poursuivant les projets déjà engagés, nous proposerons de nouveaux chantiers ambitieux, construits à partir de vos attentes et de vos besoins. Les Quinocéennes et les Quinocéens partagent ce même désir d'améliorer leur ville, d'en promouvoir l'image et, surtout, d'en faire un territoire où il fait bon vivre au quotidien. C'est pourquoi nous vous proposons de poursuivre notre contrat municipal fondé sur la concertation permanente, le respect des personnes et des idées, la proximité et la disponibilité.*

*Comme vous, nous aimons passionnément Saint-Quay-Portrieux, ville à laquelle nous consacrons une grande partie de notre vie. Nous vous remercions sincèrement pour votre fidélité et pour la confiance que vous choisirez de nous accorder pour ce nouveau mandat.*

*Construisons ensemble cette belle histoire commune.*

*Avec toute notre amitié.*

*Thierry Simelière*

## Santé, solidarité et services à la population

### Santé et accès aux soins

Au premier trimestre 2026, la commune ouvrira le **nouveau centre de santé** accueillant **cinq médecins**, deux secrétaires médicales, une assistante médicale salariés par la commune, ainsi qu'une infirmière Azalée. Ce **projet, financé à hauteur de 80 %**, a obtenu le **label Maison France Santé**, ouvrant droit à des subventions de fonctionnement pérennes. Ouvert initialement en octobre 2018, le centre permet un **accès aux soins**



**pour l'ensemble des habitants de la commune.** Il participe au SAS (Service d'Accès aux Soins – appels au 15), garantissant des consultations urgentes dans un délai inférieur à 48 heures. Le développement de la téléexpertise permet l'obtention d'avis de spécialistes. Par ailleurs, une consultation régulière assurée par une **sage-femme libérale** (suivi gynécologique et surveillance de grossesse) est envisagée. La maîtrise de stage des médecins et la mise à disposition d'un logement permettront l'accueil d'un **Docteur Junior**.

**Projet de centre dentaire** : la commune accompagne également la **création d'un centre dentaire privé**, qui comptera trois chirurgiens-dentistes libéraux. Son ouverture est espérée pour la fin de l'année 2027.

## Proximité

Le **rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville a été aménagé en pôle de missions de service public**, comprenant les services suivants : un nouvel accueil du public (accès libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi).

Les services du CCAS, des **permanences** (police municipale, conciliateur de justice) des **postes informatiques** (accès gratuit à Internet et accompagnement pour les démarches administratives en ligne).

La **continuité du service public** est assurée par un élu et par un agent des services techniques joignables toute la semaine en cas d'urgence,

La **démocratie participative et la proximité** seront poursuivies: les visites de proximité associant services techniques et élus référents, les **cafés citoyens** ainsi que les **réunions publiques** (budget annuel, projets urbains, les projets de SB2A ayant un impact communal ...).

**Deux commissions extra-municipales** seront réactivées : la **Commission culturelle**, chargée du suivi du dossier du pôle culturel et l'**Atelier Citoyen pour la Transition Écologique (ACTE)**.

**Relations avec les associations, les comités de quartier et mise à disposition des équipements.** Des temps d'échange permettent également d'aborder les projets associatifs, notamment à l'occasion du dépôt des demandes de subventions et de la réunion de l'agenda annuel. Les **espaces associatifs** sont largement utilisés, en particulier le **Pôle Associatif** et la **salle des Îles Saint-Ké**. Par ailleurs, la rénovation d'une salle au sein du **Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)** est en cours afin d'y accueillir des actions de prévention santé, en lien avec le CIAS et le CCAS. La mise aux normes des étages de l'ancienne mairie permettra d'accueillir de nouveaux projets associatifs. En collaboration avec le comité de quartier, un projet de transformation de l'ancienne école de Kertugal en **maison de quartier** sera à l'étude.

## Sécurité et prévention des troubles

La **nouvelle organisation du poste de police**, implanté au cœur de l'Hôtel de Ville, permet l'exercice des **missions de prévention et de protection** dans des conditions garantissant la confidentialité des échanges. Un **suivi de la charte de la vie nocturne**, sera relancé. De même, le **comité de suivi de la participation citoyenne** sera réactivé. Le système de **vidéoprotection** a fait l'objet d'une évaluation approfondie. Elle a permis le déploiement de nouveaux équipements performants, notamment des **dispositifs à vision 360 degrés et infrarouge** dans les zones sensibles. L'efficacité du dispositif est assurée par une maintenance régulière et adaptée.



## Transport et mobilités

La commune s'acquitte de la taxe transport auprès de **SB2A**. Le service de transport est assuré par **BREIZHGO**, avec une desserte par la ligne 201 (**Saint-Briec / Paimpol**). D'autres dispositifs complètent cette offre : **ProxiTub** et **MobiTub**.

Le **Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, adopté par l'agglomération, constitue le **document stratégique de référence**. Il identifie les difficultés de déplacement et définit les actions à mettre en œuvre pour faciliter la mobilité des habitants et des salariés de Saint-Quay-Portrieux, dans le respect de l'environnement et de la santé publique, en intégrant l'**ensemble des modes de déplacement** (marche, vélo, automobile et transports collectifs). Ce plan fera l'objet d'une **évaluation** et d'une **déclinaison locale**, en **concertation avec les associations d'usagers** (GoëloCyclette, associations de randonneurs...). Dans ce cadre, la création d'une aire de covoiturage apparaîtra comme un équipement nécessaire.

## Habitat, logement et accueil de nouveaux habitants

La commune poursuit son engagement en faveur du développement de **logements abordables**, grâce à une enveloppe budgétaire dédiée aux programmes immobiliers privés et à ceux portés par les bailleurs sociaux. À ce titre **10 logements supplémentaires** sont programmés **rue des Écoles**. Par ailleurs, un **projet de lotissement pavillonnaire** est à l'étude sur l'**ancien site du centre technique municipal** et de l'**ancienne caserne des pompiers**. Le classement de la commune en **zone B1 tendue** permet de soutenir l'**accession à la propriété**, notamment pour les **jeunes ménages**, à travers des dispositifs adaptés tels que le **Bail Réel Solidaire (BRS)**.



Une **soirée de bienvenue** à destination des **nouveaux arrivants** est organisée chaque année. Cet événement convivial favorise les rencontres entre les nouveaux habitants, les élus municipaux, les associations locales et les comités de quartier. La commune doit saisir toutes les opportunités permettant d'attirer et de retenir de jeunes actifs à Saint-Quay-Portrieux. Si la

**maintenance des éoliennes** est programmée **fin 2027**, l'action municipale doit dès à présent se concentrer sur le présent et le futur proche. Plusieurs leviers structurants sont identifiés : la **rénovation d'un hôtel** intégrant un spa et un restaurant, afin de renforcer l'attractivité touristique et économique, le **développement des entreprises** au sein du **parc d'activités de Kertugal**, la **préservation des locaux commerciaux**, notamment

par la protection des linéaires commerciaux dans le cadre du PLUi et la **production de nouveaux logements abordables**.

## Un environnement de qualité

Saint-Quay-Portrieux bénéficie d'un environnement et d'un patrimoine préservés, d'établissements scolaires reconnus (écoles, collèges et lycée professionnel), ainsi que d'un **centre de santé municipal labellisé Maison France Santé**. La commune s'appuie



également sur des **services municipaux performants**, un tissu associatif dynamique et des comités de quartier engagés. Tout au long de l'année, une offre riche et variée d'**activités et de manifestations culturelles et sportives** contribue à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

## Solidarité : bien vieillir à Saint-Quay-Portrieux et lien intergénérationnel

### Autonomie

Nos **ainés** méritent **toute notre attention**, et nous comprenons leur désir de bien vieillir chez eux. Un **schéma global de prise en charge des problèmes liés au vieillissement** (isolement et dépendance), est proposé, ainsi que des **services pertinents** pour les aînés qui ne sont pas encore dépendants. En cas de **perte d'autonomie**, le **maintien à domicile** sera accompagné par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Ce service prend en charge les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes. Il assure également le **portage des repas à domicile**. L'habitat et les transports doivent être adaptés. Les services du **minibus** (la Libellule) sont offerts aux aînés pour leurs déplacements vers des commerces et dans leur vie sociale (rendez-vous médicaux ou paramédicaux, activités culturelles, etc.). Son règlement permet l'accès à tout quinoécéen en difficulté et en demande urgente.

### Dispositifs solidaires

La commune met en place de nouvelles actions visant à accompagner les habitants les plus fragiles, notamment : le portage de livres à domicile, l'aide pour les courses, le recensement et le maintien d'un contact régulier avec les personnes âgées isolées.

### Dispositifs intergénérationnels

Afin de renforcer le **lien entre les générations**, plusieurs initiatives sont développées : les repas anciens/élèves, avec l'ouverture de la cantine aux aînés, des **ateliers croisés** favorisant la **transmission** (mémoire et témoignages, ateliers numériques, jeux vidéo, ateliers d'écriture), l'organisation d'**événements intergénérationnels** et la création de **réserves éducatives** mobilisant retraités, étudiants et bénévoles pour les trajets scolaires, l'aide aux devoirs et la garde occasionnelle.



Nous organiserons des **conférences** sur le **thème du bien vieillir** à Saint-Quay-Portrieux, dans une salle dédiée au FJT : la prévention des troubles de la mémoire, les troubles du sommeil, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), la prévention des chutes, et le bon usage des médicaments. Le **SAAD** (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) assure les soins à domicile et la téléassistance.

Nous assurerons l'**accompagnement administratif du projet de réhabilitation du bâtiment de l'EHPAD de gestion associative, propriété de BSB (bailleur social) et de la résidence Les Martourets gérée par Terres d'Armor Habitat**.

### Aides Sociales

La commune poursuivra ses actions en faveur de l'aide d'urgence (**bons alimentaires ou bons d'achat**) et le soutien à la **boutique gratuite Ker Bobosse** (lieu de dons sans transaction monétaire). Les **chaînes de solidarité** seront maintenues : un **repas annuel pour les aînés** et un **colis de Noël** offert aux habitants à partir de 75 ans, remis soit à domicile, soit lors d'un goûter.

## Les écoles

La commune poursuit l'**entretien de l'école publique** et le **renouvellement des équipements pédagogiques et de loisirs**, notamment la structure de motricité et les jeux extérieurs de l'école maternelle ainsi que de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

La politique de **restauration scolaire** repose sur le maintien de la **cantine à 1 euro**, l'augmentation de la part de **repas issus de l'agriculture biologique**, la priorité donnée aux **circuits courts** et un **repas végétarien** par semaine.

Il est envisagé de regrouper l'école maternelle et l'école élémentaire au sein d'une **école primaire**, placée sous une direction unique. Cette réflexion fait suite aux échanges menés avec la direction académique, les directeurs d'établissement et les parents d'élèves.

## Enfance - Jeunesse

*Le bien-être et le développement des enfants sont  
au cœur de nos préoccupations*

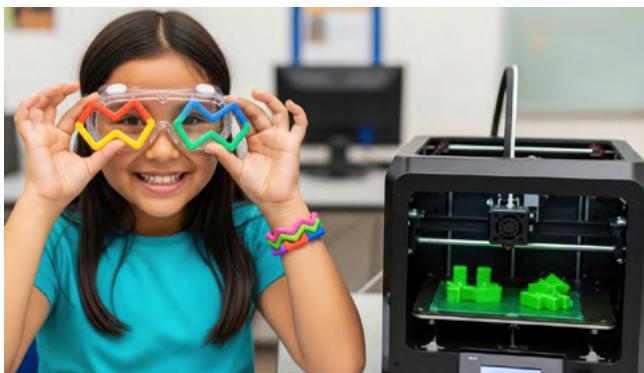
**Nos objectifs** : répondre aux **besoins d'activités** pour les **jeunes le week-end**, proposer un **lieu de rencontre**, d'expression et de création (tiers-lieu), et promouvoir la mixité sociale au sein de l'offre éducative et de loisirs.

### Nos propositions :

**1. Structures et accueil** : Mise en place d'une garderie de courte durée pour dépanner les parents et ouverture du local jeunes : jeux vidéo, animations et ateliers encadrés.

**2. Numérique** : Création d'un **pôle culturel numérique** avec un animateur spécialisé (IA, imprimante 3D, vidéo, musique). Ateliers pédagogiques sur les risques numériques et « Vers ma vie d'adulte » : cuisine, bricolage, stages, découverte des métiers de la ville.

**3. Participation citoyenne des jeunes** : renforcement du **Conseil Municipal des Jeunes** pour recueillir leurs **propositions et avis** sur les projets communaux. Poursuite des activités du CLJ (Centre de Loisirs des Jeunes) en saison, du dispositif Passerelle et



des ateliers de théâtre. Organisation de **concours artistiques et thématiques**. « **Écoles de mémoire** » pour la transmission historique. **Dispositif argent de poche**.

**4. Loisirs Sport Culture** : création d'un **événement festif** le week-end pour les jeunes et d'un **festival Hip-hop/K-pop/Cirque**. Sessions de découverte sportive gratuite avec les associations locales. Ouverture élargie du CLJ. Jumelage européen.

**5. Mobilité** : réfléchir à un **minibus communal « jeunes »** en complément de la Libellule le mercredi.

**6. Logement** : faciliter l'accès à un **logement abordable pour les jeunes** dans le cadre des projets futurs, soutenir le programme « Un toit, un emploi », et développer des solutions de logement intergénérationnel, où des seniors hébergent des jeunes en échange de services légers (courses, cuisine, ménage, lecture ou compagnie).

**7. Engagement et prévention** : SNSM, secours, numérique et sport à travers des conférences.

*L'éducation aux arts et au sport est  
un facteur clé de réussite scolaire et sociale*

## Sport

Le sport constitue un **pilier essentiel du rayonnement et de l'attractivité de la ville**. Celle-ci peut s'appuyer sur un **tissu associatif sportif dynamique et diversifié, avec de nombreux clubs reconnus**.

### Initiatives et projets

- Eclairage rénové pour le Stade Eugène Lallinec et pour la salle l'Espérance (après réception du Club House et des salles de rangement).
- Couverture d'un second court de tennis avec un nouvel aménagement paysager.



- Réhabilitation de la **salle Le Celtic**
- Soutien au groupement Jeunes Sud Goëlo (Football).
- Coupe locale de football: organisation de compétitions .
- Journée du sport: événement multi-activités pour les familles.
- Tournoi E-Sport: compétitions de jeux vidéo.
- Organisation d'événements de natation en mer (1km...).
- Boucle vélos communale ou intercommunale.

## Création d'un pôle culturel

*La culture est un vecteur de développement.*

*La culture joue un rôle essentiel dans le développement personnel, l'identité d'une ville et son développement économique.*



Nous envisageons la **création d'un pôle culturel** regroupant une bibliothèque, éventuellement une ludothèque, ainsi qu'un espace patrimonial, au sein de la **salle Yéyé** attenante au cinéma Arletty, bâtiment Art déco classé conçu par Jean Fauny.

Un **groupe de travail** sera constitué, réunissant des élus, le nouveau responsable de la bibliothèque municipale, des bénévoles, des représentants de

l'État (DRAC), du Département (BCA), des directeurs d'école, des parents d'élèves, ainsi que le réseau des bibliothèques de la Baie. Ce groupe fera appel à un programmiste chargé de la rédaction de l'avant-projet.

L'aide à l'investissement de l'État pourrait représenter entre 50 % et 60 % du coût du projet et être complétée par un financement au titre des Monuments historiques.

Ce projet répond à une forte **demande sociale** significative comme en témoigne le nombre d'inscriptions à la bibliothèque municipale (**700 adhérents** depuis l'instauration de la gratuité de l'inscription et du prêt des livres). Elle est actuellement gérée par un **agent** récemment recruté et par les **bénévoles**.

## École de musique municipale

Dans la **seule école de musique du Sud Goëlo**, l'enseignement musical bénéficie d'une direction municipale qui encourage des **pratiques artistiques individuelles et collectives**. Après la mise en sécurité acoustique des salles actuelles, un projet pour un nouveau bâtiment, dont le site reste à choisir, est envisagé. Ce projet devrait être soutenu techniquement et financièrement par l'État et d'autres partenaires.

## Animations culturelles municipales

Nous allons renforcer le rayonnement du **cinéma Arletty** (organisation de semaines thématiques, sujets de société...) et du ciné-club en collaboration avec l'association Ciné St Ké et du **centre de congrès** :

accueil de divers événements tels que le Salon des arts « Art à Bâbord », le salon Sculpteurs Bretagne, des conférences de l'Université du Temps Libre (UTL), le festival de BD Bulles d'Armor, et des concerts classiques avec «Le concert du Nouvel An», « L'opéra dans tous ses états » et « Les Escapades ».



Nous continuerons à organiser des **événements emblématiques** comme le festival Food Truck, la Samain, Place aux Artistes, Place aux Mômes, et le spectacle pyrotechnique avec feu d'artifice à Noël.

Nous continuerons également à **soutenir** les **associations organisatrices** d'événements culturels qui participent à l'attractivité et à la renommée de la commune.

Nous introduirons de **nouvelles initiatives** telles que : **Party games** (festival du jeu vidéo, E-sport, jeux de société), des **siestes musicales**, et des conférences pour les jeunes, un parcours architectural des maisons étoilées et un passeport découverte, une **Gratifera** (bourse aux dons) et une **saison du libre** (rencontres sur des thèmes tels que l'intelligence artificielle, les usages du numérique, la prévention, et la culture open source pour tous).

## PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La procédure d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, qui se substitue à l'ancien PLU communal, engagée par Saint-Brieuc Armor Agglomération



(SB2A) résulte d'un **travail collaboratif** associant les 32 communes membres, mené en concertation avec les habitants. Le PLUi est entré en vigueur le 15 septembre 2025.

Ce document traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de SB2A pour les quinze prochaines années. Il promeut la **sobriété foncière**, avec 2,2 hectares

urbanisables, ainsi que la **densification urbaine**, fixée à 27 logements par hectare. Les autorisations d'urbanisme délivrées devront respecter le règlement du PLUi. Ce document, évolutif par nature, vise à répondre aux besoins de la population en matière de **logements** et d'**équipements**. Il fixe les règles du droit des sols pour chaque parcelle, publique ou privée. Le PLUi pourra évoluer au travers de procédures de modifications ou de révisions plus longues. La commune demeure l'interlocuteur de proximité et le lieu de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme, le maire conservant la compétence de signature.

Pour Saint-Quay-Portrieux, le PLUi intègre notamment des **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**, la **préservation des linéaires commerciaux** (cartographie des rez-de-chaussée commerciaux), ainsi qu'une **charte chromatique** accompagnée d'un nuancier et le nouveau périmètre de protection des monuments historiques.

Seront prochainement intégrés au PLUi le **recul du trait de côte** à 30 et 100 ans, dont la cartographie est consultable, la pérennité ou non de certains ouvrages, notamment sur le port d'Armor (confirmée par le Département) ainsi que la **gestion intégrée des eaux pluviales** portée par SB2A. Ces éléments seront pris en compte dans l'instruction des permis de construire et s'inscriront dans une **stratégie intercommunale et communale** visant à mobiliser des **financements nationaux**.

## Sécurité, circulation et stationnement

La **sécurité routière** et la **limitation de la vitesse** constituent des préoccupations permanentes pour les riverains. La ville est soumise à une limitation générale de 30 km/h, qui favorise une **circulation apaisée**, empreinte de courtoisie et de prudence, sans augmenter le taux d'accidents, notamment aux intersections avec priorité à droite.



Dans le cadre du **schéma directeur 2026-2032**, un **plan de circulation progressif** sera mis en place, intégré à un Plan de Déplacements Urbains concerté. L'objectif est d'améliorer la **continuité et la sécurité des déplacements alternatifs**, tout en garantissant l'accessibilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Parmi les mesures envisagées figurent l'élargissement des trottoirs, l'installation de chicanes et d'écluses, la création de rues partagées (vélo rue, chaussidou), la mise en sens unique de certaines voies et la création de nouvelles zones limitées à 20 km/h. Après la mise en sécurité des rues du Maréchal Joffre, de

l'Adjudant-Chef Cadot, de Pierre Loti et du boulevard du Littoral, un **recensement précis** de toutes les **zones présentant des dangers directs** pour les riverains et les piétons sera actualisé et poursuivi afin d'assurer la sécurité de tous. Parmi les **secteurs à surveiller** figurent la rue des 3 Frères Salaün, la rue Clémenceau, la rue du Moulin Saint-Michel et l'avenue du Martouret.

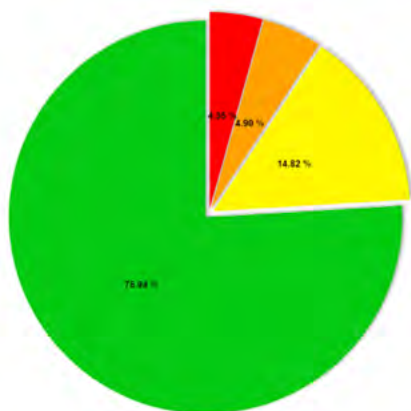
La mise en **sens unique** de certaines voies a contribué à améliorer la fluidité de la circulation et à **mieux organiser le stationnement**, en particulier durant la haute saison (rues des Cerisiers, des Banches, du Centre, la Fontaine, etc.). Ces mesures pourront être étendues à d'autres quartiers, en concertation avec les riverains.

## Voirie et réseaux

Un **diagnostic complet de la voirie** a été réalisé, permettant l'**élaboration d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)** avec un classement des travaux selon leur degré d'urgence.

Nous préparerons un **nouveau programme d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques**, en coordination avec le SDE (Syndicat Départemental d'Électricité). Ce programme sera accompagné de la **rénovation des réseaux d'eau, d'assainissement et pluvial**, ainsi que de la **réfection de la voirie**. L'arrivée de la **fibres optique**, prévue pour le premier trimestre 2026, est déjà en cours de préparation.

Les travaux concernent notamment les rues suivantes : de la Bourgade, Jeanne d'Arc, Adjudant Cadot, Joffre, de la Comtesse, Paul de Foucaud, des Cerisiers, La Fontaine, des Lilas, ainsi que plusieurs rues situées au sud de la RD786.



### Diagnostic de la voirie

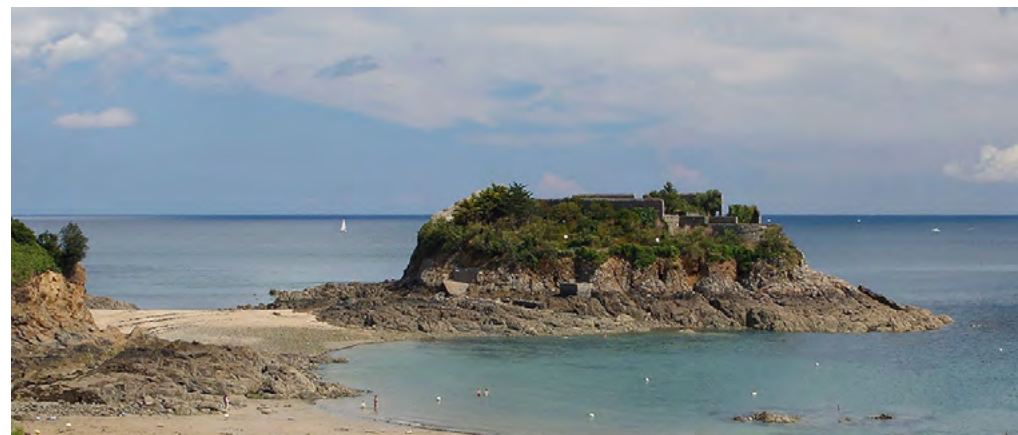
- Vert** : Chaussée non dégradée.
- Jaune** : Présence de dégradations mineures.
- Orange** : Présence de dégradations mineures étendues ou de graves dégradations localisées.
- Rouge** : Présence de dégradations graves généralisées.

## Patrimoine

La **restauration de la Chapelle Sainte-Anne** est une véritable réussite, offrant désormais la possibilité d'accueillir des concerts instrumentaux, de chœurs et d'orgue (tant en saison qu'en hors saison).

Nous poursuivrons l'**entretien du patrimoine bâti**, incluant le moulin Saint-Michel, les lavoirs et les calvaires, ainsi que du patrimoine naturel. La **remise en état du sentier des douaniers** sera repensée en fonction de la stratégie communale de recul du trait de côte, en concertation avec SB2A.

Par ailleurs, l'**île de la Comtesse** sera intégrée dans cette stratégie ainsi que dans le chapitre patrimoine du **Schéma Directeur 2026-2032**.



## Trait de côte, littoral et espaces naturels : une adaptation au changement climatique

Nous poursuivrons la réhabilitation esthétique du **sentier des douaniers** (barrières Delpierre, cabines), ainsi que la remise en état des **murs**, du **jardin botanique** et des **chemins de l'île de la Comtesse**. La **mise en valeur du patrimoine** constitue également une priorité : valorisation des 16 panneaux du parcours patrimoine et de la signalétique historique et sensibilisation écologique au respect des lieux, pour les randonneurs, les pratiquants de trail et les propriétaires de chiens. La cartographie du **recul du trait de côte** a permis de dresser un bilan des **aléas gravitaires** au niveau des falaises littorales sur des horizons de **30 et 100 ans**. Ce document, intégré au PLUi, servira de référence pour les **autorisations d'urbanisme** et les **orientations de gestion** de ces espaces. Un plan d'investissement pour l'entretien, le confortement, la mise en sécurité ou le déplacement du sentier des douaniers (GR34) ne pourra être réalisé que **grâce à un accompagnement technique et financier de l'État sur plusieurs années**. Cette stratégie communale et intercommunale est actuellement en cours d'élaboration. **Ses objectifs principaux** sont : anticiper les **risques côtiers** par l'entretien des ouvrages non pérennes, protéger le **patrimoine bâti** (public et privé) et naturel,

préservé le **sentier du littoral (GR34)** et adapter les **projets d'aménagement** aux contraintes environnementales.

## Parc de la Duchesse Anne

Le projet « **Repenser le parc de la Duchesse Anne** », s'appuie sur un **plan de gestion des formations arborées**. Le **plan pluriannuel d'investissement**, élaboré selon une **hiérarchisation des aménagements** sur plusieurs budgets, est actuellement en cours de finalisation. Après les réalisations déjà effectuées (un **pump track**, des **espaces sportifs** et un **parcours santé**), les prochains aménagements concerneront un espace de **boule bretonne couvert** et une zone délimitée pour la pratique de la **pétanque**, ainsi qu'un espace ludique d'**accrobranche** adossé à un **espace pique-nique** et des **cheminements doux**.



## Assainissement

La **livraison de la nouvelle station d'épuration en 2022** répondait à une **obligation**. Elle constitue une **opportunité** pour délivrer de nouveaux permis de construire, permettant d'accueillir jusqu'à **14 000 équivalents habitants (budget total : 5,1 millions d'euros)**. La **réfection des réseaux d'eaux usées**, qui sera réalisée selon un programme pluriannuel fourni par SB2A, offre une opportunité pour l'**effacement éventuel des réseaux aériens** et la **réhabilitation de la voirie** de certaines rues.

## Traversée de la départementale

La **route départementale RD786** a été sécurisée en partenariat avec le **Département**. Les améliorations réalisées incluent le passage de la **2x2 voies au droit du moulin** à **2x1 voie**, avec une **limitation de vitesse à 70 km/h**, la création d'un **tourne-à-gauche** au niveau des **Près Mario** et la **réfection du rond-point de la France libre**. Les **panneaux**

**de signalisation lumineux** pour la traversée des piétons sont **opérationnels au droit du moulin**. Il reste nécessaire de sécuriser la **traversée des piétons** sur les rues suivantes **Anatole Le Braz, Charles Le Goffic et Théodore Botrel**. Il est également recommandé de **limiter la vitesse à 70 km/h jusqu'au rond-point de Kertugal**.

## L'îlot Jeanne d'Arc

Le projet concernant **une partie des bâtiments de l'îlot Jeanne d'Arc**, porté par un promoteur privé, a fait l'objet de plusieurs échanges avec les élus et l'UPEC, propriétaire des lieux.



Le bâtiment à conserver nécessite une **réhabilitation importante** et fait l'objet d'un projet architectural ouvert sur la ville. La création de **27 logements**, destinés à accueillir de nouvelles familles, est confirmée, et le **permis de construire** a été récemment signé.

## Schéma Directeur 2026-2032

Un diagnostic du projet urbain de Saint-Quay-Portrieux (SQP 2010) a été réalisé. Il dresse un bilan des actions menées et de celles non réalisées.

**Notre objectif** : définir, en concertation avec les habitants, les associations, les comités de quartier et la nouvelle équipe municipale, les enjeux et les priorités du schéma directeur pour la période 2026-2032.

**Les enjeux principaux** s'articulent autour de trois axes majeurs : s'appuyer sur le paysage comme armature du projet urbain, requalifier l'espace public et favoriser le développement des mobilités douces et concilier les nouvelles opérations d'urbanisation avec l'identité et le patrimoine communaux.

**À travers ces orientations, il nous faudra concilier la préservation du cadre de vie et la maîtrise de la croissance urbaine, tout en répondant aux besoins contemporains en matière de logement, de mobilité, d'équipements et de services à la population, publics comme privés, pour toutes les générations.**

## Environnement - Transition écologique

La **Charte de transition écologique pour un développement durable**, votée par le Conseil municipal, est mise en œuvre et fait l'objet d'une évaluation régulière. Elle repose sur un principe fondamental : **protéger notre cadre de vie tout en améliorant le quotidien des habitants**.

### Nos engagements

**Une démocratie participative et impliquante** : encourager les **projets citoyens** collectifs, tels que les jardins partagés (Co-jardinons, Vert le Jardin aux Martourets...), et développer des actions de formation des jeunes à l'éco-citoyenneté.

**Mieux s'alimenter** : une **restauration collective responsable** (un repas végétarien par semaine, produits biologiques et issus des circuits courts, cantine à 1 euro, lutte contre le gaspillage alimentaire) et une **production alimentaire locale** via les jardins partagés.



**Gestion responsable des déchets** : **manifestations culturelles et sportives écoresponsables** (gobelets et vaisselle réutilisables, tri sélectif), généralisation des **poubelles compactantes** sur les sites sensibles, récupérateurs de plastiques et de **bacs à coquillages** pour valoriser les déchets ostréicoles, réduction des déchets dans les services municipaux et valorisation des déchets par le **compostage individuel et collectif** et le **broyage des déchets verts**. Des **espaces sans**

**tabac** ont été créés (plages, abords des équipements publics et sportifs), accompagnés d'un dispositif de recyclage des mégots et de l'élaboration d'une cartographie des cendriers.

**Bouger autrement** : le déploiement d'**équipements vélos** (appuis-vélos, stations de réparation et de recharge électrique), développement des **liaisons douces communales et intercommunales** (sentiers, coulées vertes), réaménagement progressif des trottoirs et cheminements pour tous les publics, création d'**itinéraires sécurisés** en concertation avec les associations de randonnée et de cyclisme, adaptation des **transports doux et collectifs** dans le cadre du plan de déplacements urbains et ruraux porté par l'intercommunalité.

**Économiser et produire de l'énergie** : amélioration de la **performance énergétique** des équipements municipaux, avec l'implication des agents et des associations utilisatrices, **gestion intelligente de l'éclairage public** (extinction aux heures inutiles selon les saisons et les quartiers, éclairage à la demande par capteurs de présence, pilotage à distance pour les événements). Déploiement de **bornes de recharge** pour véhicules électriques (place d'Armes, parkings de la mairie et du stade, port d'Armor...). Définition de **zones d'énergies renouvelables** sur l'ensemble du territoire communal et intégrées au PLUi.

**Végétaliser les quartiers** : plantation d'**arbres adaptés au territoire** (près d'une centaine depuis 2020), **plantations sobres et résilientes** (plantes aromatiques et végétaux résistants), maintien du **label « Zéro phyto »** obtenu en 2020 et engazonnement et entretien des allées des deux cimetières.

**Une gestion durable exemplaire** : les documents de planification intègrent des **exigences environnementales**, les espaces naturels et publics sont reconfigurés (places, parc de la Duchesse Anne, île de la Comtesse).

### Gestion de l'eau : une ressource à préserver

La politique de l'eau repose sur la priorité donnée à la **déconnexion des eaux pluviales** du réseau général, le développement de **solutions de gestion intégrée** (zones tampons, infiltration à la parcelle, stockage et réutilisation) et le traitement en amont des eaux pluviales dans les projets structurants (voirie, espaces publics). La **collecte et le stockage des eaux de pluie** sur les bâtiments



communaux permettent leur réutilisation pour l'arrosage estival et les espaces verts. Une réflexion est engagée sur l'installation de fontaines à eau. La **réduction drastique de l'arrosage** (stade, espaces verts) est également mise en œuvre.

La qualité des eaux de baignade fait l'objet d'une surveillance renforcée, avec pour objectif global l'obtention du **label Pavillon Bleu**.

**Habitat, construction et rénovation**: exemplarité des bâtiments publics par le déploiement progressif de **panneaux photovoltaïques** et l'amélioration des systèmes de chauffage et de la performance énergétique. Accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation et de sobriété énergétique, la récupération des eaux de pluie dans l'habitat individuel et l'organisation d'un **salon de l'énergie**. La préservation de l'identité architecturale et du caractère des maisons étoilées de Saint-Quay-Portrieux constitue une priorité.

**Espaces verts et nature en ville**: La politique de renaturation comprend: l'identification d'**espaces à végétaliser en cohérence avec le PLUi**, la valorisation des réserves foncières non constructibles (17 hectares), l'aménagement d'espaces naturels emblématiques et la **végétalisation des cours d'école**.

L'**Atelier Citoyen pour la Transition Écologique (ACTE)** est poursuivi. Les recommandations issues de ces travaux seront soumises aux élus pour décision.

## Gestion des déchets



Le **tri sélectif** est aujourd'hui une nécessité pour mieux **valoriser nos déchets** et préserver l'environnement. Depuis le 1er janvier 2020, la collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes en porte-à-porte est assurée par SB2A.

La TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative), basée sur la valeur locative des propriétés bâties, est intégrée à l'impôt foncier. Son montant dépend du service rendu et de la composition du foyer. Une **phase de simulation** est prévue en **2026**, avant un **ajustement de la taxe en 2027**.

La fréquence de ramassage en période estivale devra être évaluée en fonction des volumes de déchets produits et des comportements des usagers. Cette démarche s'accompagne du développement du **compostage individuel et collectif à l'échelle des quartiers**. Des ambassadeurs seront mobilisés pour accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques, afin de réduire les coûts. L'utilisation du compost par les particuliers est fortement encouragée.

Ce dispositif est complété par l'installation de **points d'apport volontaire** (terre-pleins du port d'Armor, Portrieux, place de Verdun et Kertugal). Depuis novembre 2025, l'accès aux points d'apport volontaire pour les ordures ménagères est réglementé par un système de badge. Des dérogations peuvent être accordées, après instruction des dossiers par SB2A et la commune, notamment pour les habitants ne pouvant stocker des bacs, les résidents secondaires ou les usagers de passage.

Enfin, l'**accès à la déchetterie** pour les piétons, les cyclistes et les associations devra être étudié. La mise en place d'un service de **collecte des encombrants** à la demande serait également souhaitable.

## Identité maritime - Tourisme

### Aménagement du port d'Armor

Depuis 1998, la ville, membre du Syndicat Mixte du Port d'Armor participe au financement du port d'Armor à hauteur de 45%, tandis que le Département contribue à 55%. Les aménagements des terre-pleins (parkings, espaces verts) ont permis d'accueillir des événements majeurs tels que le **Tour de Bretagne à la voile**, la **Route des Terre-Neuvas**.

La coordination des travaux du nouveau port avec la réhabilitation du **quartier du Portrieux** permet aujourd'hui une déambulation harmonieuse et agréable depuis le **quai de la République** jusqu'au **quai La Tourelle du Gourvelot** (classement de son feu en cours).

Les aménagements continuent avec la construction de nouveaux sanitaires, le renouvellement des pontons, et le changement de la cuve à carburant. La réfection de la place Tabarly, au pied des restaurants et des entreprises, est à programmer. L'ascenseur pour accéder à la terrasse est opérationnel.

Pour le port d'échouage, au sein du comité stratégique, la commune est associée aux décisions de gestion de la SPL Eskale d'Armor qui le gère depuis 2022.

**La fin des garanties d'usage** du port d'Armor au 31 décembre 2025 permet des **marges**



**de manœuvre** importantes pour les **investissements**. Une réflexion est en cours avec le Département pour élaborer un **schéma directeur d'investissements**, établir une **nouvelle gouvernance** et **définir le périmètre de gestion de ce bassin portuaire majeur** de la côte nord de la Bretagne.

## Nos plages



Notre objectif obtenir le label Pavillon Bleu pour 2026-2027 par des engagements constants : surveiller la qualité des eaux de baignade et la surveillance des baignades par la FNMNS 22, maintenir l'accessibilité par des chariots d'aide à la mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite, accompagner l'installation estivale des clubs de plage (Casino et Portrieux), mettre en place des actions de protection pour la santé et de préservation de l'environnement, notamment la gestion des mégots (plages sans tabac) et **une gestion responsable du tri des déchets** (poubelles et bacs à marée).



## Sports et loisirs nautiques

Composante essentielle du dynamisme de la ville les sports nautiques répondent à une forte demande sportive et touristique, renforçant ainsi l'image d'une ville vivante, tournée vers la pratique du nautisme. En partenariat avec **Saint-Brieuc Armor Agglomération**, nous sommes en mesure d'accueillir techniquement et dignement de grands événements nautiques et populaires en Baie de Saint-Brieuc, tels que : la transatlantique **La Route des Terre-Neuvas** tous les 4 ans, le **Tour de Bretagne à la voile**, des régates et rallyes. En 2026, Saint-Quay-Portrieux et Saint-Brieuc Armor Agglomération confirment leur **Ambition Nautique**.

## Tourisme - Accueil et hébergement

Le label prestigieux de station classée de tourisme a été renouvelé en 2015 pour une durée de 12 ans. Le maintien de ce classement atteste de la **qualité de l'office de tourisme**, de **catégorie 1** et de compétence communale, de la **qualité des animations** proposées et de l'**excellence de l'hébergement touristique classé**. Les dotations de l'État sont **bonifiées** en fonction de l'augmentation de la population liée au tourisme. Il est donc nécessaire d'**anticiper le renouvellement du label pour 2027**. Le **projet privé d'un ensemble immobilier** comprenant un **hôtel, une résidence hôtelière, un spa et une brasserie**, situé près du **centre de congrès (Gerbot d'avoine)** et la **réhabilitation de l'Hôtel du Commerce** au Portrieux, contribueront à **conforter le classement** de la station, **renforcer l'image de station balnéaire et touristique** et développer l'**activité de congrès** toute l'année.



## Animations

L'**attractivité touristique**, ainsi que la venue régulière d'habitants des communes voisines, a été renforcée par des **animations festives et culturelles** attirant un public nombreux, en saison comme hors saison. Parmi ces événements, on peut citer le **festival Eskemm** fin juin (avec 200 danseurs bretons), le **festival Food Truck**, les **Ballades avec Brassens**, la **Samain** le 31 octobre. L'accompagnement des grands événements sportifs a également permis leur ascension en catégorie supérieure, notamment le **concours hippique**, l'**Open international de Tennis**. Enfin, la programmation annuelle du **Triathlon de la Baie** est actée depuis 2019 sur le site naturel exceptionnel de la commune.

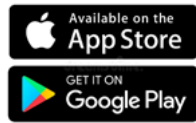


## Communication



De nombreux outils de communication sont à notre disposition : le bulletin municipal trimestriel, le site communal, le **Phare**, les pages **Facebook** et **Instagram** de la commune. Une **application mobile multifonctions et interactive**, intitulée « **Mon Village** », sera opérationnelle avant l'été **2026**. Nous souhaitons développer un tourisme d'entreprises, de congrès et de séminaires en lien avec le nautisme et le centre de congrès.

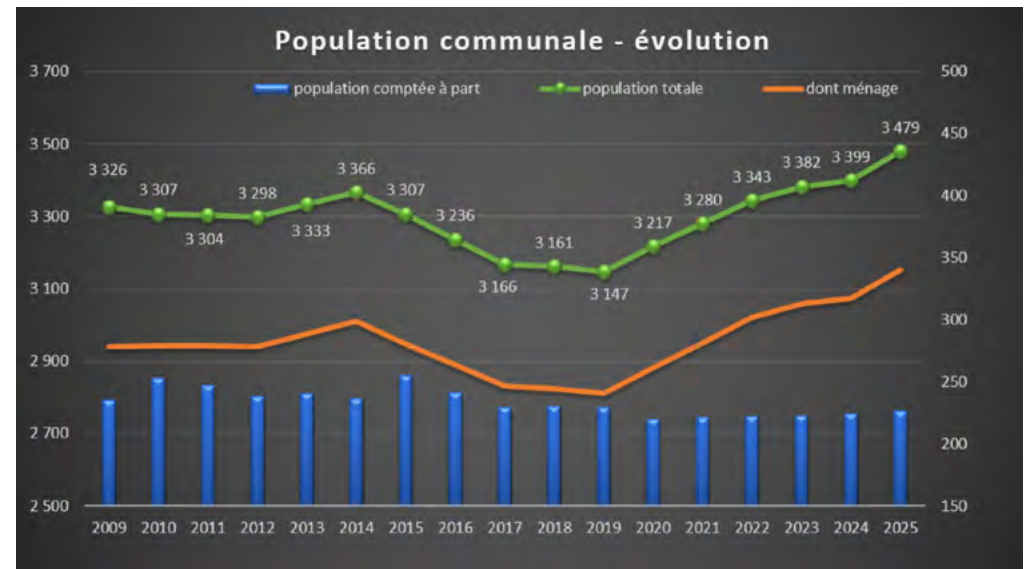
Nous poursuivrons nos recherches de **propositions d'activités touristiques et éducatives**, à terre et en mer, autour du parcours Patrimoine, du port et du parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc.



## Intercommunalité, fiscalité, économie

### Saint-Brieuc Armor Agglomération (SB2A)

Depuis le 1er janvier 2017, Saint-Quay-Portrieux est l'une des **32 communes membres** de la communauté d'agglomération Saint-Brieuc Armor Agglomération (SB2A). En lien avec les communes, l'agglomération exerce **différentes compétences**, qu'elles soient obligatoires, optionnelles ou facultatives. À ce titre, elle a élaboré le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). SB2A assure également la gestion des déchets, de l'eau potable, de l'assainissement collectif, des transports, de la politique du logement et du développement économique. Grâce au **pacte de gouvernance** partagée, Saint-Quay-Portrieux peut pleinement **participer à la vie intercommunale**. La commune s'exprime ainsi lors de la conférence des maires, au sein des commissions, des comités de pilotage et du bureau exécutif. Le projet de territoire de SB2A met en avant le **rôle central de Saint-Quay-Portrieux**. La commune se distingue à la fois comme station balnéaire, destination touristique, ville portuaire et ville de congrès. Cette position constitue un



levier important pour le développement économique et l'accueil de nouveaux habitants. Cette attractivité se traduit par une **hausse de la population de 10 %** depuis 6 ans, impliquant une nécessaire adaptation des services aux besoins croissants des habitants.

### Base de maintenance du parc éolien



Le **parc éolien de la baie de Saint-Brieuc** est opérationnel depuis mai 2024. Le Conseil départemental, en partenariat avec la société Ailes Marines, a désigné le port d'Armor comme **base de maintenance de ce parc**. Afin de garantir une intégration harmonieuse des infrastructures — incluant les bâtiments, le stationnement, les pontons destinés à trois navires ainsi que la sécurisation du port

— **plusieurs réunions de concertation** ont été organisées avec Ailes Marines, les représentants des pêcheurs et les élus municipaux, sous l'égide du Département. Elle permettra de diversifier les activités économiques locales et de soutenir **la construction de logements** destinés à l'accueil de nouveaux habitants, avec à la clé la **création de 80 emplois**. Les travaux, estimés à 18 millions d'euros, devraient s'achever par la **réception de la base à la fin de l'année 2027**.

## Pêche

L'activité de pêche et de transformation des produits de la mer sur le port d'Armor constitue un **gisement important d'emplois** pour le territoire. La criée du port se classe au 6<sup>e</sup> rang national en volume de tonnage débarqué. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la **gestion des sept ports de pêche** du département est assurée par la **société d'économie mixte Bretagne Armor Pêche**. Dans le cadre de l'accueil de la base de maintenance des éoliennes, des travaux d'amélioration des bâtiments et des pontons sont programmés. Leur mise en œuvre nécessitera un accompagnement et un soutien technique en matière d'urbanisme, de la commune et du département.

## Développement économique et entreprises

Le développement économique est une compétence partagée entre l'intercommunalité et la commune. En collaboration avec les élus, la **commercialisation des terrains du parc d'activités de Kertugal** est désormais **achevée**. En plus de la Poste et du centre de tri, plusieurs entreprises se sont implantées dans la zone, notamment des paysagistes, les Viviers de Saint-Marc, ainsi que le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) financé par la commune, une brasserie, un showroom et une entreprise du bâtiment. Cette zone constitue un véritable poumon économique en termes d'emplois. Il est essentiel de réactiver l'**union commerciale**, qui est actuellement inactive. Les avis des commerçants, des artisans et des entrepreneurs sont précieux pour orienter les décisions en matière d'aménagement urbain, de circulation et de stationnement (arrêts-minute, zones bleues, zones de rencontre...), ainsi que pour les animations commerciales (semaine commerciale, parcours et marché de Noël,...). Nous poursuivrons également l'organisation d'**animations hors saison**, en partenariat avec l'**office de tourisme**, les **comités de quartier** et les **associations**.

## Ville de congrès et de séminaires



système de sonorisation, écrans et accès wifi gratuit. Cette offre est complétée par une

Notre ambition est de développer le **tourisme d'affaires, de congrès et de séminaires** tout au long de l'année. Pour atteindre cet objectif, la commune s'appuie sur plusieurs atouts majeurs. Elle dispose notamment d'un **centre de congrès**, géré par deux techniciens, doté d'équipements performants : tribune télescopique, terrasse,

**capacité d'hébergement diversifiée**, comprenant des hôtels de différentes catégories, des hébergements touristiques et un camping.

À l'été 2027, l'ouverture d'un hôtel entièrement rénové à proximité (le Gerbot d'Avoine) viendra renforcer cette orientation économique stratégique. Ce projet contribuera à la création d'emplois et au soutien des entreprises locales.

Nous poursuivrons également l'organisation d'**animations hors saison**, en partenariat avec l'office de tourisme, les comités de quartier et les associations locales. Cette programmation contribuera à l'**animation du territoire tout au long de l'année** : les salons Art à Bâbord, Sculpteurs Bretagne, le festival de bande dessinée Bulles d'Armor, les Ballades avec Brassens, Samain et Seanapse (plongée disco électro), ainsi que des concerts de musique classique, lyrique, de jazz et du Nouvel An, un spectacle pyrotechnique accompagné d'un feu d'artifice à Noël.

## Fiscalité et ressources humaines



Malgré la baisse des dotations de l'État depuis 2014, la commune a conduit une **gestion financière rigoureuse**. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée au maintien d'un effectif stable (71ETP), a permis de mener une **politique ambitieuse de rénovation du territoire** et de réaliser des **investissements structurants** : quartier du Portrieux, la RD786, le rond-point de la France libre, la place d'Armes, aménagements destinés à renforcer la sécurité dans les rues et parc

de la Duchesse Anne. L'évolution de la fiscalité, marquée par la suppression de la taxe d'habitation compensée à l'euro près par l'État, ainsi que les recettes issues des jeux du casino — dont la pérennité reste incertaine, avec une taxe plafonnée à 15 % négociée en août 2014 — appellent toutefois à la plus grande **prudence budgétaire**. La commune entend poursuivre une **politique d'investissements volontariste** en s'appuyant sur ses partenaires : l'État (DETR), le Département (futur contrat départemental de territoire), la Région Bretagne, ainsi que sur des appels à projets régionaux et nationaux. En 2026, la **situation financière de la commune est saine**. La **solvabilité demeure stable** et la **dette a diminué de 21 % en quatre ans**. La capacité de désendettement s'établit à 3,5 années, un niveau qui constitue un **excellent indicateur de performance financière** pour une collectivité territoriale.

Un grand merci à tous les intervenants qui ont permis cette rédaction.

Auteurs : Thierry Simelière, ses colistiers et son équipe de campagne.

Directeur de publication : Thierry Simelière

Crédits images : Erwan Barbey-Chariou / AdobeStock

Copyright © 2026 «Saint-Quay-Portrieux passionnément».



**1**



**Thierry SIMELIERE**  
Maire de Saint-Quay-Portrieux, 70 ans

**2**



**Christine DEDENON**  
Consultante informatique 62 ans

**3**



**David TREBOUTA**  
Conseiller immobilier 56 ans

**4**



**Karine HALNA**  
Responsable d'exploitation 54 ans

**5**



**Henri D'HERBECOURT**  
Chef d'entreprise retraité 67 ans

**6**



**Elodie BAZIN**  
Assistante de direction 42 ans

**7**



**Erwan BARBEY-CHARIOU**  
Pensionné de l'armée, Photographe 54 ans

**8**



**Sophie LATHUILLIERE**  
Bailleur de meubles 43 ans

**9**



**Jean-François VILLENEUVE**  
Retraité de la marine marchande 67 ans

**10**



**Yveline BODIN**  
Retraitee de la fonction publique 79 ans

**11**



**Alain MOBUCHON**  
Dirigeant d'entreprise retraité 60 ans

**12**



**Nadine RENARD**  
Employée de banque retraitée 64 ans

**13**



**Gérard LECLERE**  
Ingénieur informatique retraité 73 ans

**14**



**Caroline SIMON**  
Enseignante dans le supérieur 53 ans

**15**



**Benjamin DREUMONT**  
Ingénieur informatique 49 ans

**16**



**Sophie VIAUD**  
Chargée de gestion spécialisée 53 ans

**17**



**Pierre HENIN**  
Artisan coiffeur 43 ans

**18**



**Christine STEVENON**  
Cadre commercial retraitée 72 ans

**19**



**Victorien DARCEL**  
Chef d'entreprise 32 ans

**20**



**Armelle BRIAND**  
Enseignante, traductrice, interprète 72 ans

**21**



**Jean D'HERBECOURT**  
Banquier sénior 61 ans

**22**



**Nathalie CAMUS**  
Guide touristique 65 ans

**23**



**Pascal SOUN**  
Enseignant 59 ans

**24**



**Elsa TREU**  
Auxiliaire de vie 46 ans

**25**



**Gilles DUNIS**  
Navigant Air France retraité 81 ans

# Présentation de la liste et du projet 2026-2032 le jeudi 12 mars à 18H30 au centre de congrès

Entrée libre - Le verre de l'amitié sera offert aux participants